

ARCHIVES DE PARIS

BORDEREAU D'ÉLIMINATION D'ARCHIVES PUBLIQUES

à soumettre en **deux exemplaires**

aux **Archives départementales de Paris**
18 boulevard Sérurier
75019 PARIS

Courriel¹ : dac.archives@paris.fr

Intitulé et adresse du service responsable de l'élimination (à énoncer intégralement, sans sigle) :

.....
.....

Nom de l'agent référent pour l'élimination :

Téléphone : **Courriel** :

Métrage linéaire² des dossiers proposés à l'élimination (champ obligatoire) :

Bordereau de pages (y compris la présente page).

Signature du chef de service :

(nom, qualité et timbre de l'administration ou de l'organisme)

Date :

Visa du directeur des Archives de Paris

Pour le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, et par délégation,

Signature :

Date :

¹ La procédure d'élimination n'est pas dématérialisée, mais vous pouvez envoyer une demande de conseil sur la manière de remplir votre bordereau à l'adresse structurelle des Archives de Paris.

² Le mètre linéaire (ml) correspond à la quantité de boîtes d'archives pouvant prendre place côte à côte sur une tablette de rayonnage d'un mètre de longueur. Pour information, 1 m³ d'archives = 12 ml (moyenne), 1 tonne d'archives = 25 ml (moyenne).

Pour vous aider à remplir le bordereau d'élimination, consultez le [mode d'emploi](#).

Indication sommaire du contenu des différents types de dossiers	Première et dernière années des dossiers	Métrage linéaire	Observations³

³ Références réglementaires, prescriptions, contexte de production, indication du service pilote en cas de copie, type d'échantillonnage.